



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
6 avril 2011
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2011
6-17 juin 2011, New York
Point 15 de l'ordre du jour provisoire
**FNUAP – Programmes de pays
et questions connexes**

Fonds des Nations Unies pour la population

**Prolongation des programmes de pays dans la région
de l'Afrique**

Note de la Directrice exécutive

Résumé

La présente note contient des renseignements sur la prolongation d'un an du programme de pays pour la Guinée et sur la deuxième prolongation d'un an du programme de pays pour l'Afrique du Sud. Elle contient aussi des renseignements sur la prolongation de deux ans du programme de pays pour Madagascar.

Conformément aux procédures établies, la Directrice exécutive approuve la première prolongation d'un an des programmes de pays, les demandes pour une deuxième prolongation ou pour une prolongation de deux ans devant être soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration pourra décider de prendre note de la prolongation d'un an du programme de pays pour la Guinée présentée dans le tableau 1; d'approuver la deuxième prolongation d'un an pour l'Afrique du Sud présentée dans le tableau 2; et d'approuver la prolongation de deux ans pour Madagascar, présentée dans le tableau 3.



2
Tableau 1
Prolongations d'un an des programmes de pays approuvés par la Directrice exécutive

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Année de la prolongation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou autres questions diverses
Guinée	2007-2011	2012	Comme le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2007-2011), le programme de pays était initialement aligné sur le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (2008-2010). À la suite de l'élection présidentielle de 2010, le nouveau Gouvernement a opté pour l'élaboration d'un document intérimaire de stratégie pour la réduction de la pauvreté portant sur 18 mois afin de coïncider avec la fin de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Pour que les organismes des Nations Unies soient alignés sur les orientations et stratégies nationales, les Nations Unies et le Gouvernement ont convenu de prolonger le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période de janvier à décembre 2012.	La situation politique des quatre années écoulées en Guinée a été marquée par l'instabilité sociopolitique. À signaler notamment les grèves répétées des syndicats ouvriers en 2006-2008, suivies par la prise du pouvoir par l'armée après la mort du Président en décembre 2008. La phase de transition avec les détenteurs du pouvoir a duré jusqu'à décembre 2010 et a pris fin après les élections libres et régulières qui ont eu lieu le 7 novembre 2010 avec l'appui de la communauté internationale. Le Président nouvellement élu a été investi le 21 décembre 2010. Depuis lors, la situation politique du pays est plus stable.	La prolongation d'un an du programme de pays visera à : a) améliorer la qualité des services dans les domaines de la santé procréative et de l'égalité des sexes, en mettant l'accent sur la prévention de la mortalité maternelle, en s'attachant aux soins obstétriques d'urgence et en renforçant l'aptitude des prestataires de santé à fournir des services complets de santé sexuelle et procréative et de lutte contre le VIH; b) renforcer les moyens techniques pour la transversalisation et la budgétisation de la problématique hommes-femmes et la prévention et la répression de la violence sexiste; c) aider l'analyse et la diffusion des données du recensement de 2011.

Tableau 2

Deuxièmes prolongations d'un an des programmes de pays dont la demande doit être approuvée par le Conseil d'administration

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Année de la prolongation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou autres questions diverses
Afrique du Sud	2007-2010 2011 (première prolongation d'un an)	2012	La deuxième prolongation d'un an du programme de pays permettra à tous les organismes membres du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement d'entreprendre leurs nouveaux programmes de pays en même temps. Cela sera conforme à la prolongation jusqu'à 2012 du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), approuvée en novembre 2010 par le Gouvernement sud-africain. L'équipe de pays des Nations Unies engage avec lui un dialogue sur le plan du prochain PNUAD, compte tenu de la Vision 2014 du Gouvernement et des objectifs du Millénaire pour le développement.	L'Afrique du Sud a tenu en avril 2009 sa quatrième élection générale, d'où est issu un nouveau Gouvernement; il a récemment mis au point son cadre stratégique à moyen terme jusqu'à 2014. La prolongation du programme de pays permettra au Gouvernement et au système des Nations Unies de prendre en considération les conclusions du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et de l'évaluation conjointe Nations Unies-Gouvernement sud-africain et de préciser ensemble les effets de la poursuite des partenariats, notamment pour le processus du PNUAD.	Accueillie par l'Afrique du Sud, la coupe du monde de football 2010 a retardé la mise en œuvre du programme de pays de 2010. Certaines interventions programmatiques ont été remises à 2011. La prolongation du programme de pays donne l'occasion de renforcer l'appui apporté : a) au Ministère de la femme, de l'enfant et des personnes handicapées, afin d'en renforcer les moyens techniques pour la transversalisation et la budgétisation de la problématique hommes-femmes et la prévention et la répression de la violence sexuelle; b) à la suite encore donnée aux conclusions de l'examen du secteur de la santé et au renforcement de l'aptitude des prestataires de santé à fournir des services complets de santé sexuelle et procréative et de lutte contre le VIH; c) aux unités de population et à Statistics South Africa (Service de statistique sud-africain), pour renforcer les moyens d'intégrer les questions de population dans la planification du développement; d) aux institutions d'enseignement supérieur, pour former aux questions de population et de développement.

Tableau 3
**Prolongations de deux ans des programmes de pays dont la demande doit être approuvée
 par le Conseil d'administration**

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Année de la prolongation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou autres questions diverses
Madagascar	2008-2011	2012-2013	À la suite du changement de gouvernement le 17 mars 2009, les organismes des Nations Unies œuvrant à Madagascar ont, avec le Département des affaires politiques de l'ONU, décidé que seuls les programmes bénéficiant directement à la situation économique et sociale de la population et contribuant à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement seraient maintenus. La situation politique a retardé d'un an, puis d'un deuxième, l'introduction du nouveau plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), prévue initialement pour 2010. En décembre 2010, l'équipe de pays des Nations Unies a décidé qu'un nouveau PNUAD serait lancé en 2012, et exécuté à partir de 2014.	En janvier 2011, le pays reste gouverné par la Haute Autorité de transition. La Communauté de développement de l'Afrique australe, représentant le Groupe de contact international, poursuit ses efforts pour une transition inclusive et consensuelle pouvant mener à des élections justes et transparentes. Le Gouvernement de transition a ajourné les élections municipales et législatives prévues; seule une élection présidentielle est prévue, pour le 4 mai 2011, mais elle n'a pas encore été confirmée. Le Gouvernement de transition n'a pas formulé de nouveau document de développement national.	L'équipe de pays des Nations Unies a actualisé le PNUAD et précisé la vision stratégique. Ce PNUAD actualisé n'a guère eu d'effet sur les produits du sixième programme de pays du FNUAP pour Madagascar. Les principales activités du programme de pays ont trait au recours et à l'accès accrus aux services sociaux de base, dont la santé procréative, grâce à des partenariats nouveaux et élargis pour la santé maternelle, la sécurité d'approvisionnement en produits de santé procréative, l'information et les services pour la santé procréative des adolescents et la prévention et le traitement des fistules. Autres activités importantes : production et utilisation accrues de données démographiques, notamment concernant le recensement prévu pour 2011, et efforts plus vigoureux pour promouvoir la femme et la protéger contre la violence sexiste.